L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

DUFOUR & LIMET, Editeurs-Propriétaires.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
MERCREDI 25 DECEMBRE.

Revue des Journaux.

Le *Picayune* revient encore sur les réponses du président Grant. "La morale de l'histoire, dit notre confrère, est que tous les appels à la justice de ces hommes de parti sont plus qu'inutiles. Nous pouvons faire appel au sens moral du pays dans l'espoir plus que dans l'attente qu'il n'a pas perdu tout sentiment de honte."—Si cela échoue, ajoute le *Picayune*, un correspondant suggère de faire des pétitions pour qu'on se dispense des farces électorales et autres semblants de républicanisme, et pour qu'on établisse de nom un empire héréditaire au profit de la dynastie de Grant, dans l'espoir que, dégagé d'intérêts de section et de parti, il prendra un intérêt général et égal à toutes les parties de son empire.

Parlant des émigrants italiens débarqués à New York et de la manière dont ils ont été dépouillés de leurs dernières ressources, le *Picayune* cite une suggestion du New York *Bulletin* qui indique le Sud comme l'endroit où devrait être dirigé le courant de l'immigration des races latines européennes.

Le *Times* répond à une annonce de M. McKee, et fait ressortir l'arbitraire et l'absurdité de la procédure suivie par ce créancier de M. Weed à l'égard du *New Orleans Times*. La saisie de ce journal a été ordonnée sur le simple affidavit *ex parte* de M. McKee, attestant sous serment que M. Weed était sur le point de quitter l'Etat en emportant un des plus grands établissements du pays. La pratique invariable des cours est de n'ordonner de pareilles saisies qu'après avoir entendu les parties; d'un autre côté, il est clair qu'en employant cette procédure, M. McKee a compromis ses propres intérêts puisqu'il a détruit la plus grande valeur de la propriété de son débiteur, celle de la clientelle. La conclusion à tirer de là est qu'il a simplement servi d'instrument à une conspiration pour supprimer le journal.

Le *Times* compare la suppression du *New Orleans Times* à la capture du *Delta* par Butler en 1862. Notre confrère est plein de petits paragraphes dont les pointes acérées doivent troubler la quiétude des conspirateurs.

Le *Republican* consacre son premier article à la profession de journaliste, à l'occasion des difficultés qu'éprouvent les propriétaires de la *Tribune* à remplacer Horace Greeley comme rédacteur en chef. Cet article est rempli de réflexions fort justes, mais qui seraient mieux à leur place dans un journal indépendant que dans un organe de parti qui ne peut exister qu'à l'aide de subventions et de monopoles.

Ce journal se donne la peine de donner des conseils au comité des citoyens à Washington, sur la forme et le fond de leur adresse projetée au peuple américain. Les conseils ont deux torts: d'abord celui de venir trop tard puisque l'adresse a déjà paru, en second lieu le tort plus grave d'être intéressés.

Le *Republican* a une manière toute particulière de présenter les faits. Personne ne soutient que M. McKee n'eût pas le droit de poursuivre le recouvrement de sa créance contre M. Weed, mais comme il a pris le meilleur moyen de n'en jamais toucher un sou, on a le droit de croire que la procédure employée par lui a dû être le résultat d'un marché. Le *New Orleans Times*, en cours de liquidation, aurait pu se vendre cent ou cent cinquante mille piastres, tandis qu'après un mois ou plus de suspension, et la clientelle envolée, on réalisera vingt ou trente mille piastres de la vente du matériel, c'est-à-dire, moins qu'il n'est dû aux créanciers privilégiés. Ce n'est donc pas un remède légal que M. McKee ou ceux qui sont derrière lui ont cherché, c'est la suppression du journal. C'est une manœuvre politique bien évidente.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nous n'ennuierons pas, aujourd'hui, nos lecteurs par une longue dissertation sur les questions politiques, financières ou judiciaires, qui reviennent si souvent et contre notre gré, sous notre plume. La Noël est un jour de fête pour toute la chrétienté depuis 18 siècles environ, et il convient de ne pas troubler les douces joies du foyer par des réminiscences de nos tristes querelles politiques et sociales.

Les seules affaires qui ne soient pas suspendues en ce jour solennel sont celles qui doivent contribuer à la célébration de la fête. Puissent-elles être fructueuses et récompenser un peu le commerce de détail d'un long chômage! La Noël est le jour traditionnel des largesses. C'est l'anniversaire de la naissance de Celui qui a dit "Aimez-vous les uns les autres," sentence simple dans sa forme, mais qui contient presque toute la doctrine chrétienne.—Admirable résumé de la loi de Dieu qui, si elle était appliquée sur la terre, réaliserait le bonheur de l'humanité.

Mais si la maxime divine est encore loin d'être une réalité dans la grande famille humaine, elle est au moins mise en pratique dans beaucoup de familles particulières, et les réunions de Noël offrent une occasion toute naturelle à chaque père de familles de la rappeler à ses enfants.

Mais nous ne voulons pas plus faire un sermon qu'une dissertation politique, et nous nous bornerons, en terminant, à souhaiter à nos lecteurs bonne chère, joie et contentement pour la Noël de l'an de grâce 1872.

Les "Réveillonneurs de la douzième nuit" sortiront en grande tenue le 6 janvier prochain, et paraderont dans les rues principales de la ville.

Notre population attend avec impatience ce jour heureux qui lui rappelle les splendeurs passées de la Nouvelle-Orléans.

Nous avons trouvé, hier matin, sur notre bureau une lettre mystérieuse qui y a été déposée par une main inconnue.

En l'ouvrant avec un sentiment de curiosité bien pardonnable, nous avons lu ces mots, écrits en anglais: "Réveillonneurs de la douzième nuit—6 janvier—Théâtre de l'Opéra."—Nous avons compris que nous étions invité à un bal splendide, qui sera donné le 6 janvier, jour de l'Epiphanie, au théâtre de l'Opéra.—Ne sachant trop à qui nous adresser, nous remercions à tout hasard les amis inconnus qui ont bien voulu penser à nous.

Un métropolitain a rencontré, hier matin, au coin des rues Espagne et Craps, un quidam qui s'enfuyait en portant un panier. Le gardien de la paix, doué par la nature d'une paire de jambes fort longues, s'est mis à la poursuite de l'inconnu et l'a forcé de jeter son panier pour se sauver plus vite. La curiosité l'a emporté alors sur le zèle du brave policier; il a permis au voleur de continuer sa route et s'est arrêté pour examiner le dit panier. Il contenait treize grands verres, douze petits verres et douze tasses à thé.

Le voleur avait apparemment invité plusieurs de ses amis à fêter le réveillon de Noël et s'était pourvu de vaisselle à cet effet.

Quel désappointement pour lui et pour ses convives! Ils ont dû boire à la régalade et n'ont pu porter des *toasts* et choquer leurs verres à la ronde. C'est vexant, franchement!

Par ce temps pluvieux et froid, il est des mères assez dénaturées pour abandonner leurs enfants au coin d'une borne, sans le moindre remords.

Un officier de police a trouvé, hier matin, un de ces malheureux petits êtres déposé sur les marches de la maison appartenant à M. Peete, au No. 375 de la rue Philippe, et l'a porté à la dixième station de police.

On a trouvé sur l'enfant une lettre accusant un certain Lawrence d'en être le père.

Lundi soir, vers huit heures et demie, le policier Asprion a trouvé un autre enfant de couleur, âgé de deux ou trois semaines, devant la maison de Mme Owens, au No. 428 de la rue Constance, et l'a confié à une femme du nom d'Emma Eldridge, demeurant au coin des rues Philippe et Rousseau, pour qu'elle en prenne soin jusqu'à ce qu'on puisse lui trouver un asile.

SÉANCE DU CONSEIL DE VILLE. — Le Conseil se réunit à midi, sous la présidence du maire Wiltz. Tous les fauteuils des administrateurs sont occupés; messieurs Schneider et Calhoun ayant pris possession de leurs siéges.

Le secrétaire lit un message du maire qui déclare avoir ratifié avec beaucoup de répugnance l'ordonnance qui traite des allocations pour payer les frais des différents départements de la ville.

Le maire dit que la caisse du Trésor est presque vide.

M. Calhoun, administrateur du département des comptes publics, présente son rapport de la semaine, comprenant plusieurs ordonnances peu importantes, qui sont adoptées.

M. Schneider, le nouvel administrateur du département des finances, présente son rapport de la semaine qui est adopté sans difficulté.

Après quelques débats insignifiants, le Conseil s'ajourne.

DÉPÊCHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

EUROPE.

Londres, 24—Le navire qui a fait naufrage au sud de l'embouchure de la Gironde, samedi, est sans aucun doute le steamer Germania, de la ligne d'Allen, parti de Liverpool le 17 du courant, pour la Havane et la Nlle-Orléans, avec autorisation de toucher à la Corogne et à Santander.

Le Germania échoua samedi soir, pendant un orage, sur un banc de sable, à l'embouchure de la Gironde. Une trentaine de personnes ont péri, les autres ont été sauvées, dimanche matin, par un vapeur français.

Paris, 24—Un garde champêtre traduit devant une cour martiale et condamné pour avoir livré le maire et un autre habitant de Soissons aux Prussiens qui les fusillèrent, a été exécuté aujourd'hui à Vincennes.

Rome, 24 déc.—Le Pape a fait une allocution au Consistoire, composé de 22 cardinaux. Il a dit que l'Eglise était toujours persécutée. Le but de la détruire se révèle dans l'acte du gouvernement italien qui a forcé le clergé à servir dans l'armée et a imposé de fortes taxes sur les biens de l'Eglise. Il a protesté solennellement contre le projet de loi, soumis au Parlement italien, pour la suppression des corporations religieuses et a déclaré qu'un titre de propriété acquis de cette manière serait nul et de nul effet. Il a renouvelé ses censures contre ceux qui usurpent ainsi les droits de l'Eglise, et a dénoncé l'Allemagne où les moyens de violence, de calomnie et de ridicule sont ouvertement employés pour détruire l'Eglise, par des hommes qui, ignorant la religion, veulent en définir les dogmes. L'allocution conclut par une protestation contre la dotation du clergé.

Affaires d'Espagne.

Madrid, 24—Pendant la séance des Cortes hier, El Señor Martes, ministre des affaires étrangères, a annoncé que le gouvernement avait pris des mesures pour empêcher les paysans d'acheter des esclaves à Porto Rico et de les transporter à Cuba.

Le senor Diaz a demandé si les propriétaires d'esclaves à Porto Rico devaient être indemnisés de la propriété qu'ils perdraient par l'adoption du bill d'émancipation. Martes a invité Diaz à ajourner cette question au jour où le bill serait mis en discussion dans les Cortes.

WASHINGTON.

Washington, 24 déc—Tout a été très calme ici aujourd'hui. Les départements ont tous été fermés à midi.

Il ne paraît pas qu'il se passera rien d'important durant les fêtes.

DIVERS.

Incendies.

New York, 24 déc. — L'école publique No 5, à Jersey City, a brûlé. 150 filles ont échappé.

Le musée de Barnum a été détruit par le feu. Un chameau et un éléphant sont les seuls animaux qui ont été sauvés.

La perte, avec celle de quelques bâtisses attenantes, est de $300,000 au moins.

La nuit dernière a été la plus froide de la saison. Les ferry-boats traversent la rivière avec difficulté.

Simmons, le meurtrier de Durvea, a été transféré de l'hôpital dans un lieu inconnu, pour empêcher qu'il soit lynché.

Portland, Orégon, 25—Trois blocs détruits par le feu. Perte trois huitièmes d'un million.

Philadelphie, 24 — La manufacture de tapis du Standard a brûlé. Perte $50,000.

Wabash, Ind., 24—Des bêtes à cornes, des cochons, des moutons ont gelé à mort sur des trains approchant d'ici. Les voyageurs seuls n'ont pas gelé.

Montgomery, 24 décembre.—A propos de la récente autorisation de la Législature de la maison de cour pour émettre deux millions de piastres de bons, le *Daily Advertiser*, journal démocrate, prévient les capitalistes de ne pas acheter ces bons pour les raisons suivantes:

1 —La Législature de la maison de Cour agit de rébellion avec le compromis soumis par l'avocat-général des Etats Unis et acceptés par les deux partis. 2 Un seul parti et celui qui ne paye pas de taxe était représenté dans l'Assemblée autorisant l'émission. 3 Cette Assemblée n'a aucune autorité pour agir au nom du peuple de l'Etat. 4 Il n'y avait de quorum ni dans l'une ni dans l'autre Chambre quand l'acte a été adopté.

Un agent financier ira au Nord dans quelques jours pour négocier la vente des bons.

Cincinnati, 24. — La crue a rompu ici l'engorgement, et d'énormes glaçons emportaient tout sur la rivière. Les steamers Buell et Nat. Williams et le ferryboat Belle, de Milton, ont coulé bas. Le steamer Probasco, amarré à Marine Ways, a été emporté par la glace 200 ou 300 yardes, et a pu être arrêté avec des câbles. Plusieurs barges et chalands ont été aussi entraînés ou ont coulé bas. Le Buell est dans quatre pieds d'eau; mais si la rivière retombe, il sera probablement sauvé.

Une dépêche de Jeffersonville, Indiana, dit qu'un train de fret de 13 chars et la locomotive sur le chemin de fer de Jeffersonville, Madison et Indianapolis, a déraillé à Henryville. L'ingénieur, le chauffeur et le serrefrein ont été tués à l'instant. Les chars et la locomotive ont été complètement brisés.

New-York, 24 déc—Le bloc entier sur le côté Ouest du centre, entre les rues Leonard et North, a été détruit par le feu cette après-midi. Perte $500,000.

New-York, 24—Le musée de Barnum était pleinement assuré.

RIVIÈRES.

Etat du fleuve, etc.

Vicksburg, 24 décembre.—Descendant, les steamers Ouachita Belle, Natchez.—Temps froid et nuageux.

Memphis, 24 décembre.—Aujourd'hui il a fait un froid plus vif qu'on ne l'avait éprouvé depuis 25 ans. Le mercure variait de 5 à 10 degrés au-dessous du zéro pendant tout le jour. Le fleuve est couvert de gros glaçons et la navigation est entièrement suspendue.

PASSES.

Passe à la Loutre, 24 déc—Arrivé, le steamer Havana, par les ports de la Floride.

Passe du Sud-Ouest, 24 déc—Arrivés, le brick espagnol Jose Maria, en 8 jours de Progresso avec du sel; le navire Celestial Empire, en 73 jours de Brême, sur lest; la goëlette Brazos, en 16 jours de Tabasco, avec des noix; le navire Woodburn, en 15 jours de Trinidad, sur lest; le navire Anglesia, en 53 jours de Glasgow, avec du fer et du granit; la barque autrichienne Petl Dubrovacki, en 59 jours de Londres, avec une cargaison générale; la goëlette Ætna, en 10 jours de Ruatan avec des fruits.

MARCHÉS.

Marchés Européens.

Paris, 24—Rentes 53 : 25.

Paris, 24 déc, au soir.—Rentes 52.27.

Francfort, 24 déc., au soir—Bons 91 3¼ pour l'émission de 1862.

Liverpool, 24—au soir—Coton calme. Mid. 10 1[8 à 10 1]4. Mid. Orleans 10 3[8 à 10 1]4. Vendu 12,000 balles.

Londres, 24—au soir—Consolidés et bons américains, sans changement. Erie 49 5[8.

Marchés Américains.

New-York, 24 déc, au soir—Coton plat Mid. 20 1[4. Orleans 20 3[4.

New-York, 24 déc., au soir—Or 111 3[4.

Mobile, 24 déc—Coton ferme. Mid. 19 1[2. Stock 35,526.

Savannah, 24 déc—Coton calme et ferme Mid. 19. Stock 87,876.

Charleston, 24 déc—Coton calme. Mid. 19 1[4. Stock 49,387.

TEMPERATURE.—24 décembre 1872.
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	57	14
12 M.	60	16
3 P. M.	56	13
6 P. M.	54	12

MANIFESTATIONS DANS LES DÉPARTEMENTS.—On lit dans le *Gaulois*:

Le ministre de l'intérieur a reçu des détails circonstanciés sur l'attitude du parti radical à Lyon. En apparence la ville est calme. Mais les chefs des sociétés coopératives se groupent et se concertent en vue d'événements qu'ils croient prochains. De nouveaux renseignements, confirmatifs des premiers, estiment à environ 40,000 hommes le chiffre des radicaux prêts à escalader le pouvoir comme au 4 septembre 1870.

Une correspondance télégraphique en langage convenu s'est échangée sans interruption entre les radicaux de Lyon, de Béziers, de Toulouse, de Narbonne, de Marseille, d'Avignon, etc., et certains députés de l'extrême gauche, depuis le commencement de la crise.

Le gouvernement a transmis les ordres nécessaires aux autorités militaires pour qu'elles aient à maintenir avant tout et partout l'ordre.

Un journal de province a reçu la dépêche suivante:

"*Victoire!!!*—Proposition du gouvernement votée à 36 voix de majorité. "*Droite consternée—Paris dans la joie.*"

Les radicaux de Toulouse avaient affiché le 29 novembre la proclamation suivante:

"Travailleurs, debout et veillons!

"Depuis longtemps une partie des députés à l'Assemblée de Versailles (tous monarchistes et cléricaux) ont organisé leur croisade contre la République et prétendent nous imposer un roi. Ce sont les mêmes qui imposèrent Bonaparte qu'ils prirent pour chef; nous connaissons tous cette bande de scélérats; nous savons comment ils ont gouverné la France et dans quelle situation ils l'ont réduite."

"N'est-ce pas assez? Croient-ils pouvoir recommencer? Leurs provocations nous prouvent qu'ils ne cherchent qu'à plonger le pays dans une complète anarchie pour en tirer leur profit et, à la suite, nous imposer leur roi. Qu'ils prennent bien garde que leurs intrigues infernales ne soient pas funestes et que les armes dont ils veulent se servir ne se tournent contre eux, et que l'année 1873 ne ramène un 93; ils ne devraient pas oublier cette date.

"Malheur à eux! Si, comme ils le manifestent, le Message de M. Thiers ne leur convient pas, ils n'ont qu'à se retirer, il s'en va temps."

Le *Stéphanois* publie la lettre suivante, qui est adressée à tous les maires de l'arrondissement de Roanne:

"Roanne, le 25 novembre 1872.

"Monsieur le maire,

"Il est très important que les conseils municipaux républicains des campagnes suivent l'exemple des conseillers municipaux des villes et envoient des adresses à M. Thiers pour le soutenir dans sa lutte contre les monarchistes de l'Assemblée.

"Je compte que vous voudrez bien intervenir auprès de vos collègues pour les prier de signer une adresse en dehors de toute réunion.

"Je vous envoie ci-dessous le texte de celle du conseil municipal de Roane, et la réponse qui y a été faite.

"Agréez, etc.

"(Signé) AUDIFFRED."

UNE LEÇON A MÉDITER POUR LES RÉPUBLIQUES.

A l'occasion de la crise récente en France un journal fait la reproduction suivante:

Comme citoyens, tirons de la vie de Napoléon Ier une dernière et mémorable leçon, c'est que si grand, si sensé, si vaste que soit le génie d'un homme, *jamais il ne faut lui livrer complètement les destinées du pays*.........

Sans doute si jamais une nation eut des excuses pour se donner à un homme, ce fut la France lorsqu'en 1800 elle adopta Napoléon pour chef!

Ce n'était pas une fausse anarchie dont on cherchait à faire peur à la nation pour l'enchaîner. Hélas! non: des milliers d'existences innocentes avaient succombé sur l'échafaud, dans les prisons de l'Abbaye ou dans les eaux de la Loire. Les horreurs des temps barbares avaient tout à coup reparu au sein de la civilisation épouvantée, et même après que ces horreurs étaient déjà loin, la Révolution française ne cessait d'osciller entre les bourreaux auxquels on l'avait arrachée, et les émigrés aveugles qui voulaient la faire rétrograder à travers le sang vers un passé impossible, tandis que, sur le chaos, se montrait menaçante l'épée de l'étranger!

Et cependant on aurait dû prévoir que le sage de 1800 serait l'insensé de 1812, en se rappelant que la toute puissance porte en soi une folie incurable, la tentation de tout faire quand on peut tout faire, même le mal après le bien.

Ainsi dans cette grande vie où il y a tant à apprendre pour les militaires, les administrateurs, les politiques, que les citoyens viennent à leur tour apprendre une chose, *c'est qu'il ne faut jamais livrer la patrie à un homme*, N'IMPORTE L'HOMME, N'IMPORTE LES CIRCONSTANCES!

"En finissant cette longue histoire de nos revers, c'est le dernier cri qui s'échappe de mon cœur, *cri sincère* que je voudrais faire parvenir au cœur de tous les Français, afin de leur persuader à tous qu'il ne faut jamais aliéner sa liberté, et, pour n'être pas exposé à l'aliéner, n'en jamais abuser. A. THIERS.

Histoire du Consulat et de l'Empire.

LES BIENS DES D'ORLÉANS.—Le *Pays* reproduit un article de M. de Cassagnac père, qui a son importance historique. C'est celui qui fut publié, en guise de justification, immédiatement après le décret du 22 janvier 1852, relatif à la confiscation des biens de la famille d'Orléans.

Nous n'avons pas à entrer dans le fond du débat, mais quand on se rappelle avec quelle âpreté l'opposition sous l'empire rappelait l'existence de ce décret, on peut s'étonner de la voir aussi disposée aux mesures confiscatrices que l'empire.

Ce qui m'a paru le plus original dans l'article de M. de Cassagnac, ce sont les consolations historiques qu'il offrait aux princes d'Orléans pour les dédommager de la brèche faite à leur fortune:

Est-ce que Tarquin, chassé de Rome, redemanda ses trésors à Brutus? Est-ce que Cléomène, chassé de Sparte, envoya son mémoire aux Ephores? Est ce que Jugurtha, mourant de froid et de faim sur les dalles de la fosse Tulliane regrettait les festins et tapis de ses palais mauritaniens? Vit-on les derniers héritiers de Charlemagne revendiquer les biens immenses que leur immortel aïeul avait conquis par les armes?

Et plus près de nous, lorsque Charles X, vieilli et courbé, s'en alla mourir en exil, les puînés de sa race qu'il laissait sur le trône recurent-ils de lui quelque cédule réclamant le patrimoine d'Henri IV versé jadis au Trésor?

Ah! et nous le disons avec le désir que nos paroles ne blessent personne, on ne peut avoir à la fois tous les sentiments dans le cœur; et quand on y a véritablement ceux que donne la dignité royale, ils y occupent tant de place qu'il n'en reste plus pour les appétits naturels et permis aux âmes vulgaires.

Un jour le roi Gélimer, poursuivi sur les monts de l'Atlas par les lieutenants de l'empereur Justinien, dut résigner, après une dernière défaite, la domination héréditaire de la maison vendale. Quelle rançon ce roi barbare fit-il demander à Bélisaire, son vainqueur? Il demanda trois choses, dit Procope: un pain d'orge pour apaiser les ardeurs de sa faim, un flacon d'huile pour ranimer ses yeux éteints à force de pleurs, et une lyre pour chanter la grandeur et la douleur de sa chute.

L'ATTENTION INQUIÈTE DE L'ALLEMAGNE—La *Gazette de l'Allemagne du Nord* commence en ces termes, dans son numéro du 27 novembre, un article consacré à ce qui se passe en France:

M. Thiers a eu raison de faire allusion, dans son Message, à l'attention inquiète de l'Europe, en ce qui concerne la France. Il aurait aussi bien pu parler d'une *attention impatiente*; car c'est vraiment soumettre à une épreuve très hasardée la patience de l'Europe, dont la tranquillité et l'ordre dépendent, jusqu'à un certain point, de la tranquillité et de l'ordre de la France, que de mettre en question durant quinze jours et d'une façon si ostensible un état de choses dont le dérangement doit nécessairement avoir des conséquences fatales pour la France.

—M. de Moltke a décidé l'empereur Guillaume à faire entreprendre de suite les travaux du chemin de fer de Berlin à Metz, passant par Witzlar et Thionville.

Le Landstag prussien sera saisi immédiatement du projet de loi concernant la construction de cette voie stratégique, contre laquelle le ministre des finances de Prusse se serait très énergiquement prononcé.

LA CONVERSATION A TABLE.—M. Chapus, avec sa grande expérience des choses du monde et de la fashion, fixe dans le *Sport* à douze ou quinze au plus le nombre des convives, pour qu'un dîner reste attrayant:

Au delà de ce chiffre, les dîners perdent beaucoup de leur charme au point de vue de la conversation; des groupes de causeurs se forment, et la confusion règne. Le maître de céans est dans l'impossibilité de donner une direction à l'entretien, comme cela est fort praticable et comme cela doit se pratiquer dans un dîner de bonne compagnie.

Madame Campan, nous assure-t-on, faisait entrer dans l'éducation qu'elle donnait aux jeunes personnes confiées à ses soins, un cours spécial de conversation. Elle prescrivait de régler la conversation d'un dîner sur le nombre des convives. Si l'on était douze à table, il fallait parler voyage, littérature; si l'on était huit, il fallait parler beaux-arts, sciences, inventions nouvelles; six, on parlait politique et philosophie; quatre, on pouvait oser parler de choses sentimentales, des rêves du cœur, d'aventures romanesques; si l'on était trois, la même règle prévalait, car trois *c'est du monde*, tandis que deux c'est être seul; aussi à deux, madame Campan disait-elle que chacun, sans y être autorisé, parle nécessairement de soi, parce que le tête-à-tête appartient à l'égoïsme.

—La police a opéré, à Paris, l'arrestation d'un individu nommé Pierre Join, qui, depuis huit jours, avait commis de nombreuses escroqueries dans différents magasins de nouveautés, en se faisant passer pour l'un des ambassadeurs birmans. Il disait se nommer Maha-Eje-Maye, et parlait un français extraordinaire. Il portait, cela va sans dire, le costume national et était flanqué d'un interprète, chargé d'expliquer aux marchands qu'il fallait aller présenter les factures à l'hôtel du Louvre.

Join a déjà été condamné huit fois pour vol, par les tribunaux correctionnels de province et de Paris.

ELECTIONS MUNICIPALES A PARIS.—Nous lisons dans la *Gazette de France* du 3 décembre:

Le second tour de scrutin pour l'élection d'un conseiller municipal dans le quartier de Charonne a eu lieu hier. M. Hérold, candidat républicain, a été élu par 1,120 voix. M. Paul Verdier a obtenu 558 voix.

Sur 3,570 électeurs inscrits, 1,778 ont seuls pris part au scrutin. Les républicains sont enchantés de leur triomphe. Il n'y a pourtant pour eux aucune raison de considérer ces élections municipales comme un succès. Elles prouveraient, au contraire, que les républicains continuent à être en minorité, même à Paris.

M. Hérold va représenter, avec 1,120 voix, un quartier qui compte 3,570 électeurs. C'est-à-dire qu'il n'a pas même eu les voix du tiers des électeurs. On sait, de plus, que dans les élections pas un républicain ne manque au scrutin.

Si les conservateurs votaient avec le même zèle, la France ne serait pas où elle en est.

—Les élèves de l'Ecole polytechnique viennent de faire une quête parmi eux, au bénéfice des Alsaciens-Lorrains. Elle a produit le chiffre énorme de 1,630 fr.

—M. Jules Richard analyse avec beaucoup de finesse, dans le *Constitutionnel*, le côté pratique de la politique actuelle:

"En politique, on n'aime plus; on hait. Je suis certain que sur cinquante personnes que l'on rencontre dans une journée, aucune ne répondra sans hésiter à cette question:

"—Qu'aimez-vous en politique?

"Tandis que personne n'hésitera devant cette autre question:

"—Que détestez-vous en politique?

"C'est que nos opinions sont faites, surtout et avant tout, de convoitises; on convoite et l'on n'est pas bien fixé sur le nom de ceux qui vous donneront ce que l'on désire."

—On envoie de Genève à l'*Indépendance belge* une historiette judiciaire bien plaisante:

Un prévenu comparaissait, il y a quelques jours, sous l'inculpation d'avoir fait servir à son propre usage l'argent de son patron. Au reste, il s'était dénoncé lui-même à ce dernier par une lettre assez drôle:

"Monsieur, lui écrivait-il, l'homme propose et Dieu dispose; mais cette fois le proverbe a menti. C'est moi qui ai disposé de l'argent..... etc."

—Il existe à Toulouse un conseiller municipal nommé Lajoulet, professeur d'arboriculture, aujourd'hui radical enragé, mais qui jadis faisait avec empressement hommage de ses plus beaux fruits au préfet et au maréchal commandant à Toulouse.

En ce temps-là—c'était sous l'empire—quand on venait visiter ses jardins, il montrait avec orgueil la poire *Niel* et la poire *Impératrice Eugénie*.

Le 5 septembre au soir, les mêmes fruits ne s'appelaient plus que poire *Gambetta* et poire *Duportal*.

—Marseille, 26 novembre: Le journal *le Travailleur des Villes et des Campagnes* a été saisi hier, à cause d'un dessin représentant un député debout sur une barricade, un fusil et un drapeau aux mains. Au-dessous se trouve la légende: Le devoir des élus fait des électeurs républicains."

—A la petite Bourse, un inconnu disait: —Ce qu'il nous faut, c'est la Chambre à Paris et l'amnistie.

—Oui, lui cria un boursier en haussant les épaules, le champ de bataille et les combattants.

Le citoyen se retira aussitôt.

—Voici un Othello essentiellement parisien et qui certainement connaît bien les ficelles dramatiques:

Un certain M. Michael L....., ingénieur civil, soupçonnait depuis quelque temps sa femme d'entretenir des relations avec un commis-voyageur, descendu dans un hôtel de la cité Bergère.

Suivre sa femme, c'était élémentaire, savoir qu'elle venait trois fois par semaine dans la chambre No. 17, ce fut l'affaire d'un louis glissé au garçon d'hôtel. Enfin, louer la chambre contiguë à celle où l'on piétinait—piétinait est joli,—sur son honneur, fut pour l'ingénieur une chose aussitôt décidée qu'entrevue.

Il n'y avait plus qu'à attendre l'heure du prochain rendez-vous; c'est ce que fit M. Michel L.... qui arrivé hier, dès le matin, s'enferma dans la chambre No. 16.

L'heure du rendez-vous arriva, la porte se referma sur le couple et il ne fut plus permis au mari de douter de son déshonneur.

Mais soudain deux cris terribles partirent à la fois. En passant devant la glace le couple embrassé avait vu apparaître dans l'encadrement du miroir, la tête blême et vengeresse du mari trompé, dont les cheveux étaient hérissés.

M. L.... avait découvert que la glace donnant contre un placard. La cloison enlevée, il avait déboîté le derrière du miroir et gratté l'étain. Puis il avait constaté le flagrant délit.

—Une fable, si vous voulez bien:

Un mendiant mourant de faim,
Gisait au bord d'un grand chemin.
Un passant l'aperçoit et se dit: "Le pauvre homme!"
"Il faut le secourir ... en somme,
"C'est évidemment mon prochain."
"Délibérons un peu ... quel vêtement lui mettre,
"Molleton, laine ou drap? Rouge, blanc, ou bleu?
"Puis, il faut le nourrir; il aimerait peut-être
"Du veau ou du gigot pour le refaire un peu?
"Cherchons, c'est important" et pendant qu'il balance,
L'homme meurt devant lui.
Cet homme, c'est la France.

—Deux mots inédits de Roqueplan.

—"C'est singulier, disait-il, on appelle "filles perdues" des femmes qu'on est sûr de trouver tous les jours à la même heure autour du lac.

—Peut-être avez-vous entendu parler de Saphir, un humoriste allemand qui collabora au *Mousquetaire*. Voici une jolie pensée que lui attribue M. Audebrand, dans le *Charivari*:

—Combattre les caprices d'une femme par le raisonnement est aussi stupide que de moucher une chandelle avec ses doigts; on est obligé de recommencer à chaque instant; à la fin la chandelle s'éteint tout de même, et tant qu'a duré l'opération on s'est brûlé.

—Sabre de mon père! madame, tonna-t-il de sa voix de commandement.... que faites-vous là?....

Et il ajouta de la même voix, avec la rude franchise des camps:

—Mille tonnerres, la baronne s'est ivrognée!

Puis la douleur lui faisant tout à fait perdre la tête:

—Quinze jours de salle de police! s'écria-t-il.

C'était trop. Tout le monde partit d'un immense éclat de rire; la petite baronne, subitement dégrisée, se trouva mal, et il fallut l'emporter.

Hier matin, elle est de honte partie pour l'Italie.

BULLETIN FINANCIER.

MARDI SOIR, 24 DÉCEMBRE 1872.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

	Echanges.	Balances.
21 déc	1,700,113 15	137,287 80
23 déc	1,996,348 13	213,441 25
24 déc	3,010,027 30	212,075 94
Jusqu'ici, cette semaine	6,706,488 58	562,804 99
Même temps la sem. der.	7,149,734 45	743,864 02
Total de la sem. dern.	13,334,400 30	11,362,318 55
Total de la semaine préc.	14,355,219 24	1,374,522 57

Le marché monétaire a été un peu plus difficile aujourd'hui. La demande d'escomptes a été plus forte dans les banques. Les taux se sont affermis dans les rues, bien que les offres n'y aient pas été très nombreuses et se composaient, en grande partie, du papier No. 1 et du second ordre. Les transactions annoncées ont eu lieu aux taux que nous donnons plus bas.

Nous continuons le coter les signatures de premier ordre à 1 à 1 1[4 pour cent par mois, le No 1 à 1 1[2 et le second ordre à 2; le papier hypothécaire de premier ordre à 10 pour cent par an et celui de second ordre à 13.

La Banque du Canal a déclaré un dividende semi annuel de cinq pour cent qui sera payable le premier lundi de janvier.

L'or a ouvert à 111 3[8 à 111 7[8 contre 111 3[4 à New York, et après un mouvement assez prononcé, a fermé à 111 3[8 à 111 3[4 contre 111 3[4 à New York. Les transactions embrassent $76,000, dont $22,000 (3,000, 5000, 5,000 et 10,000) à 111 1[2, $25,000 à 111 1[2 à 111 5[8, $24,000 (1,000, 3,000, 5,000, 5,000 et 10,000) à 111 3[4, $5,000 à 111 7[8. — Dans l'argent, il s'est fait une vente de $4,000 en demi piastres américaines à 110 1[2. Nous cotons encore les demi-piastres américaines à 107 à 110, les piastres mexicaines au pair à 2 pour cent de prime sur l'or.

Dans le change Sterling, le mouvement n'a été que modéré et, à la clôture, les traites particulières avaient haussé de 1[8. Les opérations se sont élevées à 55,600 livres, dont 1500 clear à 120 1[2, 13,500 connaissement et clear No 1 à 110 3[8 et 120 5[8, 1600 connaissement à 120 1[2 à 120 3[4, 4,500 (3000 connaissement et 1500 clear No 1) à 120 3[4, 20,000 connaissement à 120 3[4 à 120 7[8, 1500 clear No 1 à 120 7[8, 5000 dito à 121 et 4000 de banque à —.

Dans les francs, 100,000, en change de commerce, à 4.76 1[4, et 25,000 à 4.75.—A la clôture, les traites Sterling étaient cotées à 120 1[2 à 121 le connaissement et clear No. 1, et 121 1[2 le change de banque; les francs, à 4.75 1[4 à — le change particulier, et nominal le change de banque.

On a offert beaucoup de change américain, et les taux se sont maintenus. Les ventes comprennent $200,000, dont 20,000 de banquiers, sur New-York, à vue, à 7[16 d'escompte, $220,000 (10,000, 180,000, 100,000 de banquiers et 10,000 de banques) à 1[2, $100,000 (20,000 et 25 000 en change de commerce, 15,000, 20,000, 30,000, 25,000 et 75,000) à 9[16, $46,000 en change de commerce ($35,000 sur New-York, 10,000 de banquiers de l'Ouest et 10,000 sur Boston) à 5[8, et $15,000 à trente jours de vue sur New-York à 2.

Les banques ont encore tiré sur New-York à 1[4 à 3[8 d'escompte et le change de commerce à vue a été coté à 1[2 à 9[16.

$3000 et $7600 de bonds sept pour cent de la ville, payables en or, se sont vendus à 58 et $11,000 à 60; $40,000 de certificats-de-bonds payables en or à 58 à 58.

$7,000 de nouveaux mandats de l'Etat ont changé de mains à 48 et $1000 [illegible] à 38.—On n'a pas annoncé de ventes de mandats métropolitains à 60.

$1000 de nouveaux certificats d'allocations de la ville se sont vendues à 59 1[3, $1000 à 59 5[8, $1000 et $2000 à 60, taux auxquels ils étaient cotés à la clôture.

BULLETIN COMMERCIAL.

Mardi soir, 24 décembre 1872.

[NOTE—Les prix de notre Bulletin Commercial sont ceux de la vente en gros; au détail les prix sont plus élevés.]

—GROSSES DENRÉES—

COTON—Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 2,700 balles, prises à des prix irréguliers mais généralement plus forts. Nous révisons nos cotes et donnons en même temps les chiffres de l'Exchange.

	Cotes générales.	Cotes de l'Exchange.
Low ordinary	15¾ à 16¼	
Ordinary	16¾ à 17¼	16¾
Good ordinary	18 à 18¼	18½
Low middling	18¾ à 19¼	18¾
Middling	— à 19¾	19¾
Strict middling	— à 19¾	
Good middling	20¼ à 20¾	20¾

—ETAT DU MARCHÉ AU COTON—

Stock en mains le 31 aout. 1872. bal.	6,950	
Arriv. dep. le dern. état	10,401	
Arrivé précédemment	323,528	334,050
		340,916
Expédié aujourd'hui	9,307	
Expédié précédemment	377,344	386,651
Stock en mains et à bord		153,767
Stock l'an dernier à la période correspondante		165,466

SUCRE — Reçu aujourd'hui, 782 boucauts. Vendu, 500 boucauts, inférieur, 6 à 6¾ c. la livre: commun, 7 à 7½ c.; fair, 7¾ à 8 c; good fair, 8¼ à 8⅝ c.; fully fair 8¾ à 8⅞ c; prime, 9 c. strictly prime, 9¼ à 9½ c.; seconds, 7 à 9¼ c.; jaune clarifié, 9¾ à 10¼ c.; blanc clarifié, 10¾ à 11¼ c.

MELASSE—Reçu aujourd'hui, 2,050 barils. Centrifuge, 35 à 42 c. le gallon; commun, 47 à 50 c.; fair 52 à 53 c.; prime, 56 à 58 c.

TABAC—Il a été couramment rapporté aujourd'hui, qu'il s'était vendu 322 boucauts, chiffre dont cependant nous n'avons pu garantir que 200. Si ces ventes n'ont pas excédé 200 le stock resté en vente serait d'environ 750 boucauts. Rien de ce qui est capable de nos porter à changer nos prix n'ayant transpiré, nous continuons à coter:

Lugs 8 à 9 c. low leaf 9 à 9¾ c. medium 9¾ à 10¾ c. good 11¼ à 11¾ et fine et sélections 12¾ à 13½.

FARINE—Vendu 1,735 barils. Superfine, $6; single extra, $6.25 et $6.37½; double extra, $6.75; low treble extra, $7 et $7.50; good do. $8 et $8.50. choice treble extra, $8.75; choice extra. $9.25, $9.50. $10.25 et $11.

MAÏS—Vendu 17,500 sacs. Mêlé, 73 à 74 c. le boisseau; jaune mêlé, blanc et blanc mêlé, 75 à 76 c.

CAFE—Bonne demande pour la consommation locale et pour l'exportation dans l'Ouest. Prime 18¾ à 19 c. (or) la livre; bon, 18 à 18¾ c.; fair, 17½ à 18 c.; ordinaire, 15¾ à 16¼ c. Stock entre les mains des négociants 3000 sacs.

RIZ—Les qualités inférieures sont recherchées pour l'exportation dans l'Ouest; les bonnes qualités ne sont pas aussi animées. Louisiane, No 2, cassé, 3¼ à 4 c. la livre; commun, 5½ à 6 c.; ordinaire, 6¼ à 7 c.; prime, 7½ à 8 c.; choix, 8¾ c.; Caroline, 8¾ c.

SEL—Demande active pour le Texas. Vendu 4,700 sac. Gros, sel, en magasin, $1 40 à $1 50; fin, $1 80 à $1 90. Sel de table en poches, 2½ à 7 c. la poche, selon la grandeur.

—VIANDES ET GRAISSE—

PORC—Mess nouveau, $14 le baril; do vieux, $13 75; au détail, $14 25 à $14 50.

BACON—Epaules, 5½ c. la livre; clear rib sides, 9⅛ c.; clear sides, 11 c.

VIANDE SÈCHE SALÉE—Au détail: Epaules, 6¼ c. la livre; clear rib sides, 8½ c; clear sides, 8⅝ c.

GRAISSE—En tierçons, 8⅝ c. la livre; en barillets 9⅝ à 9⅞ c.

BREAKFAST BACON.—Ouest, 10½ à 10¾ c. la livre; Nord, 11½ à 12 c.

BŒUF—Bœuf du Texas, $11 à $11 50 le baril; extra-mess, $12 50; tierçons, demi barils, $7 à $7 50; mess, $16 50 à $17; prime mess, $17 50 à $18; Western mess, $16 à $17 50 le baril et $9 à $10 50 le demi-baril. Fulton market, $11 50 à $12 le demi baril.

JAMBON—Passé au sucre, choix, 18 à 18½ c. la livre.

PIEDS DE COCHON—$3 le barillet.

SPARE RIB—$11 à $12 le baril. Langues, de bœuf, $11 $12 le demi baril.

—COMESTIBLES ET ARTICLES DE CONSOMMATION—

FARINE DE MAÏS—$3 75 le baril.

WHISKY—Louisiane, rectifié, 92 à 94 c. le gallon; ordinaire de l'Ouest, 92 c.; choix de Cincinnati, 97 c.

VOLAILLES ET ŒUFS—Volailles, au débarcadère, $4 à $5 50 la douzaine; poulets, $2 à $3. Canards, $4; oies, $9 à $12; dindes, $17 à $30. Œufs, 38 à 40 c. la douzaine.

DIVERS—Pommes de terre Rosette et peach Blows, au débarcadère, $3 50 le baril; Early rose et Goodrich, $3 75 à $4; Jackson White, $4 50. Pommes $3 50 à $6 le baril. Oignons, $8 le baril. Pois de l'Ouest, $9 à $11 le baril; do. du Nord, $12 à $12 50.

BEURRE ET FROMAGE—Beurre fair Western, 15 à 20 c. la livre; qualités communes, 12 à 13 c. Choice Goshen, 36 à 38 c.

Fromage Western Factory, 16½ à 17 c. la livre; qualités moyennes, 15 à 15 c.; qualités communes, 12 à 13 c.; New York cream, 18 c., Western English Dairy, 18 c.; nutmeg, 19 c.

—FOURRAGE—

AVOINE—Vendu, 750 sacs. Prime, 48 c. le boisseau; choix, 50 c.

SON—Hausse de 5 c. Vendu, 250 sacs à $1 35 les 100 livres.

FOIN—Prime, $37 la tonne.

—DIVERS—

PEAUX—Vertes salées de la campagne, 11 c. la livre, dry flint, 17 c.; séches salées 18½ c.; ateer des abattoirs de la ville, de plus de 85 livres 11½ c.; de 70 à 84 livres, 11 c.; au-dessous de 70 livres, 10½ c.; peaux de vache, 11 c.; kips, de 20 à 24 livres, 14c.; do de 25 à 30 livres, 13 c.; peaux de veau, $1 chacune. Cornes de bœuf, 5c. pièce.

TONNELLERIE—Diminution dans la demande et baisse dans les prix. Boucauts à sucre, $3 25; barils à mélasse, $1 35 à $1 50; demi-barils, $1 10. Perches pour barils, $30 à $35 le millier; do, pour demi-barils, $20; do, pour boucauts, $60 à $65. Douves de cypre, $16 à $20 le millier; do pour boucauts, $0 à $35.

TOILE D'EMBALLAGE—Jutte américaine, 15c la yardé; do de l'Inde, en balles, 12¼ c.; do, en rouleaux, 13 c. Chanvre et lin, 15 à 16 c.

MOUSSE—Légère amélioration dans les prix. Mousse grise de la campagne, 3 à 3¾ c. la livre; mêlée, 4 à 5 c.; noire, 5 à 6 c.; nettoyée en ville, 6 à 9½ c.

LAINE—Ferme et en demande. Mexicaine améliorée, 23 à 27 c. la livre; burry, 26 à 30 c.; Louisiane, 38 à 40 c.; lac, 47 à 50.

ORGE ET HOUBLON.—L'orge pour bière, choix, vaut $1 35 le boisseau; good fair, $1.12½ à $1.15; commun, 95c. — Houblon de New-York, 50 à 55c. la livre.

SUIF.—Prime, 8¾ à 9c la livre; ordinaire, 8c.

HUILE DE GRAISSE.—Huile d'hiver, 80 à 82½ c. le gallon.

AMIDON.—Ouest, 4½ à 4¾ c la livre.

BOUGIES STAR.—20 c. la livre.

GRAINE DE COTON—Le prix payé par les manufacturiers depuis le 1er courant a été réduit à $13 la tonne, livrée sur la levée, sans sac.

HUILE DE GRAINE DE COTON—Baisse de 2 c par gallon. Brute, 40 c. le gallon; raffinée, 50 c.

GATEAUX DE GRAINE DE COTON—Les manufacturiers en expédient en Europe. Ceux faits en ville valent $27 50 à $28 la tonne ceux manufacturés à la campagne, $21 50 à $24.

DOUVES EN CHENE.—En demande. Extra pour tonneaux, $200 à $220 par 1200; dito., pour vin, $125 à $135. Extra, pour boucauts, $150 à $165. Extra, pour vin de Bordeaux, $110 à $115; extra, pour barils, $60 à 65; extra, pour barillets, $60 à —.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 25 décembre 1872.

[illegible]

DÉPARTS DES TRAINS DE CHEMINS DE FER.

Voir les annonces pour les renseignements ordinaires.

NLLE-ORLEANS & JACKSON.
Express .... [illegible] du matin.
Malle .... [illegible] du soir.
Train d'agrément .... [illegible] après-midi.

NLLE-ORLEANS, MOBILE & TEXAS.
Express et malle .... [illegible] du matin.
Express et malle .... [illegible] après-midi.

NLLE-ORLEANS & DONALDSONVILLE.
Par le ferry de la rue Canal [illegible]

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS.
Par le ferry de la rue [illegible]

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 24 DÉCEMBRE 1872.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

[illegible]

ARRIVÉS.

[illegible]

BATEAUX A VAPEUR.

[illegible]

REMORQUEURS.

[illegible]

ARRIVÉE AU BASSIN NEUF.

[illegible]

EXPORTATIONS.

[illegible]

IMPORTATIONS.

[illegible]

REÇU DE L'INTÉRIEUR.

[illegible]

Bulletin des Chemins de Fer.

N. ORLEANS, MOBILE AND TEXAS R R.

[illegible]

N. O., JACKSON & GREAT NORTHERN R. R.

[illegible]

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R. R.

[illegible]

Le Collège Commercial de Dolbear

[illegible]

Changement de domicile.

J. PIFFAUT [illegible]

MEUBLES.

D. Kelham & Co.,

Aux Nos. 26 et 28 de la rue Royale.

[illegible]

C. CAVAROC & SON,

5 & 7 EXCHANGE PLACE.

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES.

IMPORTATEURS DE:

Vins, Eaux-de-Vie, Sardines, Etc.

SEULS AGENTS DES

CHAMPAGNE—J. ROUSSILLON & CIE.
VIN—F. S. CHATEAU DILLON.
EAUX-DE-VIE—ACHILLE PETIT, — J. A. GUÉRIN, — COCO PERE & FILS, — B. DELSEINIER.

AVANCES LIBÉRALES

Sur Consignations, à nos amis de New-York, Bordeaux, Hâvre, Liverpool et Londres.

LISTE DE NAVIRES

En charge, Expédiés et Partis pour la Nlle-Orléans.

24 DÉCEMBRE 1872.

NEW YORK. BOSTON. PHILADELPHIE. SAVANNAH. LONDRES. DUBLIN. QUEENSTOWN. BELFAST. GREENOCK (ECOSSE.) GLASGOW. LIVERPOOL. MONTREAL. CARDIFF. BRISTOL. NEWPORT. PORT TALBOT. SUNDERLAND. HULL. BORDEAUX. CADIX. BARCELONNE. ROUEN. HAVRE. CETTE. MARSEILLE. ANTWERP. BREME. HARTLEPOOL. ANVERS. GENES. LIVOURNE. RIO DE JANEIRO.

[illegible]

LOTERIE

DE

L'ETAT DE LA LOUISIANE

SUR LE

Plan de combinaisons—

Tirage tous les jours.

Gros lots : : $6000

$5000 $4500

Prix du billet—Une piastre seulement.

Partie de billet en proportion

Plan de police.

Tirage tous les jours.

24déc—1y

LA SEPTIEME

Foire d'Etat de la Louisiane,

commencera le

Mercredi, 23 Avril 1873,

Et se continuera sept jours

UNE GRANDE LOTERIE

pour aider

L'ASSOCIATION DES FAIR GROUNDS,

autorisée par la

Cie. de la Loterie de l'Etat de la Louisiane,

sera tirée dans l'arène, sur le devant de la grande tribune, le dernier jour de la Foire, et il y aura une grande distribution de

803 LOTS,

Dont un

Gros lot de $5,000 00 en or,

montant en tout à

37,485 dollars,

D'après le plan suivant:

[illegible]

Billets, 50 cents,

Donnant droit au porteur à l'admission à la Foire et à une chance dans la grande loterie.

[illegible]

A M. L. N. Marks,
Président de l'Association de la Foire industrielle et agricole.

[illegible]

Geal. G. T. BEAUREGARD,
Hon. L. A. Wiltz, maire de la Nlle-Orléans,
C. A. Whitney, S. H. Kennedy, L. H. Gardner,
Chas. Pottoff, Chas. Cavaroc, E. B. Briggs,
R. F. Flanders, Patrick Irwin, W. S. Pike,
Albert Baldwin, James I. Day, J. H. Oglesby,
Louis Schneider.

Pour plus ample information sur le plan, la vente des billets, etc., s'adresser à
LUTHER HOMES,
Secrétaire de l'Association de la Foire industrielle et agricole.
22 déc—1m

DIVERS.

CAFÉ DE LA ROTONDE
DE
L'HOTEL ST-LOUIS.

CONSOMMATIONS à 10 cents le verre. — Liqueurs de première qualité et défiant toute concurrence. 10 dec—1m

NOUS DESIRONS QUE CHACUN se rende au Temple de Musique de BLACKMAR, No 234 de la rue du Canal et s'assure qu'ayant le plus grand magasin de PIANOS de la Nouvelle-Orléans, le plus faible loyer et le moins de frais, BLACKMAR vend les meilleurs pianos à des conditions plus avantageuses et à plus bas prix qu'aucune autre maison. 2nov—4 m—MSD

Il était attendu depuis longtemps—21 est arrivé.

LE MICROSCOPE UNIVERSEL—C'est le meilleur, le plus économique, le plus utile des microscopes pour examiner les fleurs, les insectes, les atomes, pour reconnaître l'argent contrefait et découvrir les merveilles du monde microscopique.

Il est à l'usage des médecins, des professeurs, des étudiants et des familles. On n'a pas besoin d'ajuster le foyer, ce qui permet à tout le monde de s'en servir. D'autres microscopes, qui n'ont pas plus de force, coûtent $4.00 pièce et davantage et il est difficile de comprendre le mécanisme que les hommes de science seuls peuvent employer.

On est toujours satisfait du Microscope Universel. Moyennant $1.00, l'acheteur en recevra un, par la poste. Demande d'agents partout. S'adresser à
D. L. STAPLES & CO.,
Allen, Michigan.
19 oct—4 m

GRAND DEPOT DE LA
BALSAMIQUE des PYRÉNÉES
LIQUEUR HYGIÉNIQUE
(approuvée des médecins)
Chez MM.
QUEYROUZE & BOIS
Encoignure des rues Bienville et Vieille-Levée.
LAURENT LACASSAGNE,
22 oct—6 m Agent.

Propriétés à vendre et à louer.

A Vendre.

A vendre, un MAGASIN DE PERRUQUIER-COIFFEUR dans d'excellentes conditions, rue Ursulines, No 24. S'adresser Front Levée, No 7, à M. Duqiell.
[illegible]

A Vendre,

Pour cause de départ, dans un des quartiers les plus fréquentés de la ville.
GROCERIES
Conditions libérales.
S'adresser au Bureau d'Emigration Française, rue St-Pierre, 36, à
16 déc—1t S. TOURRE.

Bureaux et Chambres garnies à louer.

A LOUER de suite une ou deux belles pièces au rez-de-chaussée, convenables pour bureaux de docteur, architecte, ou homme d'affaires, et plusieurs belles chambres garnies.
S'adresser à Mme ADAH, rue Saint-Louis No 165, entre Bourbon et Dauphine. 6 déc—1m

A Vendre ou à Louer,

UNE BELLE RESIDENCE, No. 59 rue Esplanade, ayant assez d'appartements et dépendances pour une grande famille. Elle a été tout récemment réparée—possession immédiate.
S'adresser au No. 263 rue Dauphine. 24 déc au 1jan

A vendre.

UN magnifique RESTAURANT de bonne renommée, tenu par Martin Chichet, à la Nouvelle-Ibérie, connu sous le nom de New Iberia Restaurant.

24 lits de première qualité; ustensiles de cuisine; service et argenterie; un grand assortiment de linge et un assortiment de conserves et de liqueurs de première qualité.
S'adresser sur les lieux, ou à la maison Dufour & Basso, Nouvelle-Orléans.
5 déc—1m M. CHICHET.

A Louer,

La jolie RESIDENCE de famille, No. 25 rue des Remparts, entre Bayou et Quartier. Prix $60 par mois. S'adresser à
FLORIAN LANGE,
4 déc—1t Nos. 17 et 19, rue Toulouse.

A Vendre,

Une jolie maison de résidence meublée, avec une petite ferme de 60 arpents, jardins, verger, potager, chevaux, vaches laitières, voiture, instruments aratoires, etc., située sur la rivière Tchefuncte, entre Madisonville et Covington, à quatre ou cinq milles de Mandeville.
Pour les conditions, s'adresser au bureau de "L'ABEILLE."
[illegible]

MEUBLES.

LE MAGASIN où vous pouvez acheter, à meilleur marché, de beaux MEUBLES de salon, chambres à coucher et de salle à manger, est celui que porte le No 349 de la rue Royale.
17 déc—1m CHAS. LEE.

Grand Déballage de Beaux Meubles

Au coin des rues Dauphine et Quartier.

MEUBLES pour chambres à coucher, en bois de rose, acajou et noyer, etc., pour salons, Marie Antoinette, Impériale, bouteille variée en couleurs, pour salle à manger, acajou, chêne et noyer, le tout dans le dernier genre, au magasin de M. P. DEJAN, au coin des rues Dauphine et Quartier.

L'assortiment est magnifique et mérite l'attention des acheteurs, qui seront, du reste, satisfaits pour le prix.

M. Déjan se charge aussi des réparations de meubles et des déménagements aux prix les plus dérés. [illegible]

Fruits, Amandes, Pacanes, &c.

ORANGES, Pommes, Limons, Bananes et Dattes, en caisses.
Figues, Amandes, Pacanes, Pistaches écalées, Noix du Brésil.

—Egalement—

Pommes de terre et Oignons.

A vendre, aux plus bas prix du marché, aux Nos 19 de la rue Front, et 25 de la rue Tivoli.
J. B. PIGNIOLO & CISTOCOVICH.
[illegible]

The People's Insurance Company
OF NEW ORLEANS.
Bureaux: Rue St-Pierre, No. 8 (Bâtisse Pontalba).
Assure contre les risques de Feu, Rivière et Marine.
E. M. DAVIS, Président.
A. SOCOLA, Vice-Président.
A. GRANGER, Secrétaire.
[illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans,
Au coin des rues Canal et Camp.

DOUZIEME ETAT ANNUEL, 1871

[illegible]

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Assermentés et signé pardevant moi, ce 12 janvier A. D. 1872.
P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.

[illegible]

Bureaux de la Compagnie "Sun" d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans
No. 81 DE LA RUE DU CAMP,
NOUVELLE-ORLEANS, 24 JANVIER 1872.

ONZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de la charte la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1871:

[illegible]

THOMAS SLOO, Président.
HOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermentés et signé pardevant moi, le 24 de janvier A. D. 1872.
ANDREW HERO, Jr., Notaire Public

Les Directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt, à partir du deuxième lundi de février 1872, sur les certificats de profits non encore payés; ils ont de plus déclaré un dividende de TRENTE-CINQ POUR CENT sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1871—dividende pour lesquels il sera émis des certificats à dater du même jour de mars 1872.

THOMAS SLOO, Président.
JOHN G. GAINES, Vice-Président.
THOS ANDERSON, Secrétaire.

DIRECTEURS POUR L'ANNÉE 1872:
John G. Gaines, M. J. Hart,
Henry Renshaw, Hugh Wilson,
B. Bisso, L. N. Marks,
Charles Macready, Richard Flower,
J. Weis, W. B. Seymour,
W. B. Taylor, C. Morris.

VINGT-TROISIÈME ETAT ANNUEL

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant.
(CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.)
Nlle-Orléans, 15 mai 1872.

CONFORMÉMENT à la Charte, les Directeurs ont l'état ci-après des affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1872:

[illegible]

THOS. A. ADAMS, Président.
Henry V. Ogden, secrétaire.

[illegible]

W. N. EVANS, Juge de la Seconde Cour de Justice de Paix, de la Paroisse d'Orléans.

Le Conseil des Directeurs a décidé qu'il serait payé un intérêt de SIX POUR CENT, comptant, sur tous les certificats de profits, entre les mains des porteurs légaux [illegible]

THOS. A. ADAMS, Président.
Henry V. Ogden, secrétaire.

DIRECTEURS:
[illegible]